



PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 19 juin 2019

Journée mondiale des réfugiés : « Avançons ensemble #AvecLesRéfugiés »

I) Le 20 juin, une journée mondiale pour changer les regards

Le 20 juin a été déclaré Journée mondiale des réfugiés par l'ONU. Cette journée a pour but de donner une visibilité aux personnes réfugiées en informant sur leur parcours, sur les contraintes qui les ont poussés à quitter leur pays pour venir demander l'asile « ailleurs », dans un pays qu'elles connaissent plus ou moins et dans lequel elles doivent peu à peu s'intégrer. **L'objectif est de changer les regards sur ces personnes et de faciliter leur intégration.**

II) Une politique ambitieuse d'intégration mise en œuvre par l'Etat

Aussi, cette journée est l'occasion de rappeler les moyens d'accompagnement mis en œuvre par l'Etat pour faciliter une intégration durable de ce public.

L'évolution du contexte international ayant entraîné une augmentation du nombre de réfugiés mais ayant aussi conduit à accueillir des personnes plus vulnérables avec des besoins spécifiques, a conduit le Gouvernement à mettre en œuvre une politique d'intégration plus ambitieuse.

Ainsi, lors du comité interministériel à l'intégration (CII) du 5 juin 2018, le Premier Ministre a présenté une **Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés** portée par le ministre de l'Intérieur. Elle vise à améliorer la vie quotidienne des réfugiés en mobilisant l'ensemble des acteurs de la société : l'État, bien sûr, mais aussi les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, les bailleurs – et les personnes concernées elles-mêmes autour de plusieurs axes :

- ✓ Un pilotage rénové avec notamment la formalisation d'engagements avec des élus locaux en faveur de l'intégration des réfugiés ;
- ✓ Un parcours d'intégration renforcé avec la rénovation du Contrat d'intégration républicaine (CIR) ;
- ✓ L'amélioration de la maîtrise de la langue française et l'accès à la formation et à l'emploi ;
- ✓ Une garantie d'accès au logement par captation des logements à hauteur des enjeux ;
- ✓ L'amélioration de l'accès aux soins avec des bilans de santé le plus tôt possible, la prise en compte des besoins d'interprétariat et de prise en charge des questions de santé mentale ;
- ✓ L'amélioration de l'accès aux droits des personnes réfugiées ;
- ✓ Le développement des liens entre les réfugiés et la France à travers la mobilisation des jeunes, le développement du Service civique pour les réfugiés, l'accès au sport et à la culture.



En Sarthe, la politique de l'intégration s'appuie sur 3 piliers majeurs :

✓ **L'apprentissage du français**

A travers différents dispositifs nationaux ou départementaux¹, ce sont en 2018 plus de 1400 bénéficiaires qui ont pu suivre des cours d'apprentissage du français. En 2019, ces dispositifs sont reconduits et le nombre d'heures de cours est augmenté pour les personnes les plus en difficulté (jusqu'à 600h dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine).

¹ *Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la langue ; Ouvrir l'école aux parents ; plateforme IRIS ; ateliers linguistiques réalisés par des associations ; dispositif pré-pro de l'AGAFI.*

✓ **L'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi**

Devant la forte motivation des réfugiés pour accéder à un emploi, l'Etat a un rôle d'accompagnateur et de facilitateur. Dans le cadre du programme national Hope (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi), des formations professionnelles sur mesure de neuf mois sont proposées aux réfugiés (soudure, BTP, logistique).

Plusieurs dispositifs locaux ont également été mis en œuvre pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi : la Garantie Jeunes Migrants portée par la Mission locale de l'agglomération mancelle, le dispositif « Tremplin, orientation, formation » porté par Pôle emploi et l'AGAFI, le dispositif « IOD » Intervention sur l'Offre et la Demande d'emploi, piloté par l'association « Le relais » avec des techniques de recrutement basées sur l'adéquation des compétences aux besoins effectifs et avec des pratiques d'intégration propices au maintien dans l'emploi.

La DDCS et l'UD-DIRECCTE mobilisent les partenaires pour créer une dynamique de réseau de proximité pour faciliter la recherche de solutions adaptées à chacun.

Au total, en 2018, 200 réfugiés ont bénéficié d'un accompagnement spécifique vers l'emploi, avec plus de 80% d'accès à un emploi durable.

✓ **L'accès et le maintien dans le logement**

La DDCS, à travers une commission de relogement, mobilise les associations et les bailleurs (parc social et parc privé) pour favoriser le relogement des réfugiés. Les réfugiés font également l'objet d'une attention particulière dans le cadre du contingent préfectoral. Par ailleurs, l'accompagnement social mis en place ainsi que les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi sont des leviers pour favoriser l'accès à un logement durable.

En 2018, ce sont 193 ménages qui ont été relogés (soit 361 personnes).

III) Visite du Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) de l'association Montjoie

A l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, Nicolas QUILLET, préfet de la Sarthe, est allé à la rencontre de plusieurs réfugiés pour échanger sur leurs parcours d'intégration, leurs nouvelles vies en France ainsi que leurs perspectives d'avenir sur notre territoire.



Paroles de réfugiés



Hasmat

Hasmat vient d'Afghanistan. En France depuis 3 ans, il a bénéficié grâce au dispositif HOPE d'une formation pour être préparateur de commandes logistiques. Après un premier CDD dans une grande surface, une nouvelle opportunité lui est offerte dans la grande distribution.

Aujourd'hui, grâce à l'accompagnement mis en place, il parle couramment français et habite dans un logement autonome.

Ce qui l'a surpris en France ? le respect de chacun envers ses voisins et la tolérance entre les religions.

Son souhait pour l'avenir ? Rester en France, y faire venir sa famille mais aussi continuer à apprendre et à progresser en français pour que l'on ne puisse plus l'identifier comme migrant.

Mohamed

Mohamed vient d'Afghanistan. Après avoir travaillé dans un chantier d'insertion aux Sables d'Olonne, ce qui lui permettait de bénéficier d'un hébergement, il a rejoint la Sarthe le 7 janvier 2019 lors de son accès au CPH Montjoie. Il a pu acquérir au sein du CPH des connaissances en langue suffisante pour aujourd'hui être employé en CDI comme commis de cuisine dans un restaurant du centre-ville du Mans.



Présentation du CPH Montjoie :

Un Centre Provisoire d'Hébergement accueille des familles ou des personnes qui ont obtenu le statut de réfugiés par l'office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Ils y sont accueillis pour une durée d'un an mais cette durée peut être étendue lorsque le parcours le justifie.

Le CPH Montjoie est une structure d'accueil en appartements individuels, s'appuyant sur une équipe de professionnels pour accompagner le bénéficiaire et sa famille, afin



qu'il puisse s'intégrer durablement. A cet effet, le CPH met en place différents dispositifs pour faciliter une intégration sociale et professionnelle.

Ce CPH, le premier créé en Sarthe, a ouvert il y a un an, le 1^{er} juin 2018. Il dispose de 60 places d'hébergement auxquelles seront bientôt ajoutées 10 places supplémentaires. Il est géré par Mme MANCEAU-VIVIEN, directrice du CPH Montjoie, qui suit de près le parcours de chaque migrant et veille particulièrement à leur apprentissage du français « *facteur fort d'accès à l'emploi et d'intégration* ».

Pour M.VERGNE, Président de l'association Montjoie, cet « *établissement apporte soutien et espoir aux réfugiés* ».